



# Compte rendu Conseil Municipal de Mondrainville

*Vendredi 27 février 2015*

Convoqué le 19 février 2015, le Conseil Municipal de la commune de MONDRAINVILLE s'est réuni sous la présidence de Madame Edith GODIER, maire.

**Présents** : Mme Edith GODIER, maire, MM Didier BERTHELOT, Patrick BUFFARD, Mme Nelly BIGOT adjoints - Mmes Marie-José BLEUX, Christelle LOUVEAU, Delphine TROPRES, MM David HERGAULT, Franck LEMERAY, Sébastien LETELLIER conseillers

**Absent excusé** : Joachim FAUCONNIER

Le Conseil Municipal a choisi à l'unanimité pour secrétaire de séance : M. Didier BERTHELOT

## Tarif des concessions dans le cimetière communal

### Délibération N°2015-04

Madame le maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de revoir le tarif et la durée des concessions dans le cimetière communal et propose au Conseil Municipal de délibérer sur les tarifs suivants à compter du 15 mars 2015.

- Concession trentenaire : 150 euros
- Concession cinquantenaire : 250 euros

Ces tarifs s'appliquent aux concessions contenant une urne funéraire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve ces tarifs et décide de les appliquer à compter du 15 mars 2015.

## Copropriété 1 à 4 Place de la Mairie

### Délibération n° 2015-05

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire, Edith GODIER, syndic de la copropriété 1 à 4 Place de la Mairie – Mondrainville, à percevoir pour le compte de la commune le remboursement des charges relatives à l'immeuble de la copropriété, situé au n° 1 Place de la Mairie et appartenant à Mme Stéphanie DESMORTREUX.

## Questions diverses

- Madame le Maire informe le conseil municipal que Monsieur LUCAS fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1er juin 2015.
- Madame Nelly BIGOT fait un retour sur le repas des Aînés ; repas servi par les membres du CCAS et par certains conseillers municipaux. Cette journée du 21 février 2015, très conviviale, fut très appréciée par l'ensemble des convives.
- Monsieur Patrick BUFFARD informe le conseil que les détecteurs de fumée ont été posés dans l'ensemble des logements communaux.
- L'entreprise Denis Elagage intervient la première quinzaine de mars pour effectuer la taille de 4 tilleuls rue Saint-Denis. Le montant des travaux s'élève à 528 € TTC.

- Monsieur Patrick BUFFARD informe le conseil que la porte de la sacristie est vétuste et très abimée. Des devis vont être demandés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.